

BULLETIN D'INSCRIPTION (Moins de 18 ans)

Saison 2024 - 2025

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant : PHOTO

Né(e) le :

Adresse : ADHÉRENT

.....

Ville : Code postal :

Téléphone : E-Mail :

Autorisation Parentale

Représentant(e) légal(e) de l'enfant (M., Mme, Nom, Prénom)

Adresse des parents :

Ville : Code Postal :

Téléphone : E-Mail :

Profession du père : Profession de la mère :

Les enfants sont sous la responsabilité d'Asnières Danses uniquement pendant la durée des cours pour lesquels ils sont inscrits. En cas d'absence, les parents doivent prévenir Asnières Danses.

Goûters de Noël et de fin de saison : Votre enfant est-il allergique à certains produits alimentaires ?
Si oui, lesquels :

Droit à l'image

Afin d'illustrer les supports de communication d'Asnières Danses, il est nécessaire que vous nous autorisiez à publier dans les parutions municipales (bulletin et magazine), dans la presse et le site internet des photos et des vidéos.

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Autorise Asnières Danses à utiliser pour des publications municipales, dans la presse et sur le site internet des photos et des vidéos sur lesquelles mon enfant est présent(e).

Date : Signature



ASNIÈRES DANSES

Théâtre d'Asnières – C. A. S. – 16, Place de l'Hôtel de Ville – 92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 47 94 65 62 – E-mail : infos@asnieresdances.fr – Site internet : asnieresdances.fr

Ecole de danses fondée en 1987

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'inscription est prise pour la période de septembre 2024 à juin 2025. Pour les 30 H de cours collectifs la cotisation est annuelle ainsi que l'adhésion et l'assurance. En cas d'abandon en cours d'année, la totalité des cours reste due. En cas de force majeure (crise sanitaire ou autres) Asnières Danses se réserve le droit de ne pas assurer les cours ou de vous proposer une solution alternative. Asnières Danses se réserve également la possibilité de ne pas ouvrir un cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Une décharge médicale en remplacement d'un certificat médical de non contre indication à l'exercice de la danse est à fournir obligatoirement pour toutes les activités. Cette décharge médicale devra être remise à Asnières Danses dès le cours d'essai. À défaut, Asnières Danses ne pourra être tenu responsable de tout accident corporel que l'adhérent pourrait subir dans le cadre de l'activité. Pour des raisons d'assurance, la présence de tiers (parents, famille, amis) n'est pas autorisée pendant les cours.

Pour les cours particuliers, **en cas d'annulation d'un cours vous devez impérativement prévenir 48 H avant. Dépassé ce délai, vous ne pourrez prétendre au remboursement de la séance.**

L'adhérent s'engage à respecter :

- . Les heures de début et de fin des cours.
- . Les installations.
- . A éteindre son téléphone portable avant d'entrer dans les salles d'activités, l'utilisation du téléphone portable étant interdite pendant les cours.
- . Le respect du droit à l'image. Par conséquent, il est interdit de prendre des photos ou des vidéos.
- . Aucune agression physique, verbale ou morale ne sera admise ainsi que tous comportements incorrects ou perturbateurs.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Il est demandé de vous munir d'une bouteille d'eau, d'une paire de chaussures réservée pour la salle de danse et de respecter les gestes barrières.

En cas du non respect du règlement intérieur, Asnières Danses se réserve le droit d'exclure l'adhérent du cours.

Fait à Asnières-sur-Seine, leSignature précédée de la mention
"lu et approuvé"

Cadre réservé à Asnières Danses

Cours	Danseur	Danseuse	Moins de 18 ans	Couple	Même Famille	Cours Particuliers	Observations



ASNIÈRES DANSES

Théâtre d'Asnières – C. A. S. – 16, Place de l'Hôtel de Ville – 92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 47 94 65 62 – E-mail : infos@asnieresdances.fr – Site internet : asnieresdances.fr

Ecole de danses fondée en 1987